

# Les codes qualité de la gestion différenciée à Guidel

Le code qualité vient préciser le type d'entretien, la nature et le rythme des interventions. Cinq codes qualité ont été retenus qui regroupent les 15 catégories d'espaces verts, fleuris et naturels figurant à l'inventaire. Véritables outils de mise en application de la gestion différenciée, ils correspondent à un résultat visuel, à un aspect esthétique attendu. Chaque code qualité sera accompagné de préconisations générales concernant la palette végétale attendue, la limitation de l'usage des produits phytosanitaires, la fertilisation des sols et les régimes d'arrosage.

## 1 Code qualité 1 Lieux de prestige

Il regroupe les endroits qui nécessitent un entretien permanent comme les parterres et massifs floraux, les aménagements d'embellissement en bord de voirie et les ronds-points, les jardinières murales, au sol ou en suspension. Sont également concernés les terrains de sport enherbés et en saison estivale, les espaces près de chapelles. L'entretien s'inscrit dans une recherche d'équilibre entre un réel embellissement et une gestion durable sans impact sur l'environnement. C'est le niveau qui réclame le plus d'exigence.



## 2 Code qualité 2 Entretien soutenu

Il concerne des espaces à fréquentation importante, sur lesquels sont maintenus un attrait visuel et un paysage structuré. L'entretien pratiqué cherche essentiellement à améliorer le cadre de vie des habitants en s'inscrivant dans une gestion écologique et économe des lieux et des espaces.



## 3 Code qualité 3 Aspect soigné

Il se rapporte principalement aux cheminements de loisirs et de déplacements sans réelle fréquentation intensive sauf manifestations ponctuelles. L'entretien pratiqué vise à préserver la sécurité des usagers et à maintenir la propreté de ces endroits tout en y favorisant la biodiversité. On y facilite le développement de la végétation naturelle en la transformant le moins possible.



## 4 Code qualité 4 Aspect rustique

Il concerne les chemins creux, prairies, espaces boisés, vergers... L'entretien consiste essentiellement en des fauches tardives (avec exportation) et un minimum d'interventions. Il s'agit surtout de valoriser la dimension naturelle des endroits dont on préserve au mieux les principales caractéristiques.



## 5 Code qualité 5 Aspect naturel

Ce niveau a trait aux zones humides, aux espaces littoraux naturels et au secteur dunaire. L'entretien s'inscrit dans une optique de protection et de conservation du patrimoine naturel. Les trames verte et bleue, véritables « corridors écologiques » sont préservées. Il est souvent effectué en référence à des plans de gestion élaborés et suivis par des partenaires, comme pour la Réserve Naturelle Régionale des Etangs du Loc'h.

